



Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif

Outil de simulation du coefficient de modulation



Webinaire AELB du lundi 06 octobre 2025

Pour information les **taux votés par les instances de bassin Loire-Bretagne applicables sur la facture d'eau 2026** sont :

Taux prélèvement pour l'alimentation en eau potable :

0,0337 €/m³ HZRE

0,0575 €/m³ en ZRE

Taux consommation eau potable :

0,32€/m³

Taux performance eau potable :

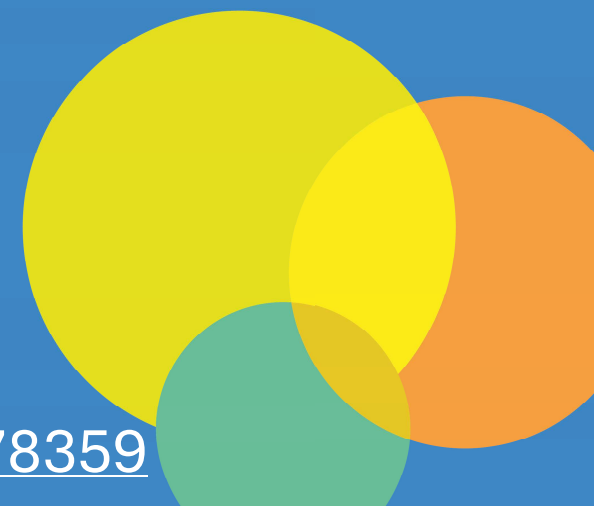
0,10€/m³

Taux performance assainissement collectif:

0,28€/m³

Lien vers publication au Journal Officiel

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000052378359>



01. Rappel et calendrier

Comprendre le mécanisme et le calendrier d'application de la redevance performance assainissement

02. Se préparer

Identifier les données nécessaires selon la dimension de mes stations

03. Se connecter

Accéder à l'outil dédié au calcul du coefficient de modulation et valider les données

04. Simuler

Utiliser le simulateur pour estimer l'impact financier et optimiser les performances de vos installations

05. Délibérer et facturer

Préparer les délibérations nécessaires pour la mise en œuvre

06. Informations complémentaires

Supports communication
Contacts
Aides



Temps d'échange à l'issue de la présentation : posez vos questions dans la partie « Questions / Réponses »



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF MECANISME ET CALENDRIER



LA REDEVANCE DE PERFORMANCE

- **Les redevances des agences de l'eau :**
 - Un outil générateur de recettes 100% réinvesties pour les actions de l'agence
 - Un outil incitatif à une gestion responsable de l'eau, mission de l'agence
- **Renforcement de la dimension incitative avec la création de deux redevances de performance :**
 - Redevance de performance des réseaux d'eau potable
 - Redevance de performance des systèmes d'assainissement collectif
- **Une performance de moyens « connaitre pour mieux agir »**
 - Connaitre ses réseaux d'eau potable et les fuites pour prioriser les investissements
 - Surveiller et adapter son système d'assainissement à l'usage réel pour être réactif et éviter toute pollution
- **Qui par un taux modulé diminue le montant de la redevance :**
 - Jusqu'à - **80%** pour la performance eau potable
 - Jusqu'à - **70%** pour la performance assainissement collectif



LA REDEVANCE DE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **2025** : année de transition avec une modulation forfaitaire maximale (0,2 et 0,3)
- **2026** : **1^{ère} année** de facturation avec une **modulation selon la performance réelle** de chaque collectivité avec des coefficients de modulation qui varient de 0,2 ou 0,3 à 1.
- **Pour vous aider à estimer votre coefficient de modulation :**
 - Mise à disposition d'un outil de simulation
 - sur le portail TELESERVICES des agences de l'eau sur ([Téléservices \(lesagencesdeleau.fr\)](https://lesagencesdeleau.fr) pour l'assainissement collectif
 - Alimenté automatiquement par les données 2024 déclarées sur VERSEAU

redvances@eau-loire-bretagne.fr

Pour l'eau potable : sur SISPEA (<https://www.services.eaufrance.fr/>) – replay du webinaire AELB
sur l'outil de simulation : [Performance des réseaux d'eau potable](#)



CALCUL DE LA REDEVANCE PERFORMANCE 2026

REDEVANCE

=

ASSIETTE

x

TAUX

x

COEFFICIENT DE
MODULATION GLOBAL

communes ou
établissements
publics
intercommunaux
(EPCI) compétents en
matière
d'assainissement

Volume d'eau facturé
pour l'assainissement
collectif

Taux en €/m³ voté
par les instances
de bassin de
l'Agence de l'eau

Calculé au niveau de
chaque STEU à partir des
données 2024 déclarées
dans VERSEAU

en m³ assainie
facturés en 2026,
quelle que soit la
période de rejet

Voté à **0,28 €/m³**
pour 2026

En 2026 : varie de 1 (mauvaise
perf) à 0,3 (excellente perf).

Le tarif modulé de la redevance 2026 est de :
0,28 €/m³ x coeff. de modulation global et réel

**Exemple : 0,28€ x 0,55 = 0,154 € = tarif à appliquer
sur la facture 2026**

REDEVANCE DE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

REDEVANCE

communes ou
établissements
publics
intercommunaux
(EPCI) compétents en
matière
d'assainissement

ASSIETTE

- Transfert de compétences au 1^{er} janvier 2026 = **c'est la collectivité responsable du traitement le 1^{er} janvier 2026** qui :
 - **estime le coefficient de modulation** de chaque système d'assainissement
 - **délibère** sur le coefficient de modulation global
- Possibilité d'ajouter une station de traitement des eaux usées (STEU) ou de la retirer de la simulation
- Récupération automatique des données dans le simulateur :
 - si identifiant Sandre renseigné
 - Si elles ont été déclarées dans Verseau

Assiette en m³ d'eau assainie **facturés** en 2026, quelle que soit la période de rejet

REDEVANCE DE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

COEFFICIENT DE
MODULATION

$$0,28\text{€} \times 1 = 0,28\text{€}$$

$$0,28\text{€} \times 0,55 = 0,154\text{€}$$

$$0,28\text{€} \times 0,3 = 0,0884\text{€}$$

En 2026 : varie de 1
(mauvaise perf) à 0,3
(excellente perf).

Calculé au niveau de
chaque STEU à partir
des données 2024
déclarées dans
VERSEAU

Déterminé selon 3
strates:
20-200 EH
200-2000 EH
+ 2000 EH

3 Axes :
Autosurveillance
Conformité
réglementaire
Efficacité du système



REDEVANCE DE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

COEFFICIENT DE MODULATION

varie de **1** (mauvaise perf) à **0,3** (excellente perf).

Calculé au niveau de chaque STEU à partir des données 2024 déclarées dans VERSEAU

Déterminé selon **3 strates**:
20-200 EH
200-2000 EH
+ 2000 EH

Déterminé selon **3 Axes** :
Autosurveillance
Conformité réglementaire
Efficacité du système

TARIF =
TAUX AELB
X
COEFFICIENT DE MODULATION

ABATTEMENT MAXIMAL DE
70%

$$0,28\text{€} \times 1 = 0,28\text{€}$$

$$0,28\text{€} \times 0,55 = 0,154\text{€}$$

$$0,28\text{€} \times 0,3 = 0,0884\text{€}$$

$$0,3 + 0,2 + 0,2 = 0,7$$
$$1 - 0,7 = \text{CM}$$
$$1 - ? = \text{CM}$$

LE COEFFICIENT DE MODULATION (CM) de chaque système d'assainissement collectif

- ✓ **Le coefficient d'autosurveillance** est basée sur la validation des données de collecte et de traitement et varie entre 0 et 0,3 selon la taille de la station et la qualité des données
- ✓ **Le coefficient de conformité réglementaire** est évaluée par la police de l'eau et varie entre 0 et 0,2 selon la conformité des équipements et des rejets
- ✓ **Le coefficient d'efficacité du système** repose sur les rendements de traitement (DBO5, DCO, MES) , la gestion des boues et varie entre 0 et 0,2

$$0,3 + 0,2 + 0,2 = 0,7$$
$$1 - 0,7 = \text{CM}$$
$$1 - ? = \text{CM}$$

Objectif :

taux x **CM** (coefficient de modulation) = **Tarif à appliquer** sur la facture

Exemple :

$$0,28\text{€/m}^3 \times 0,580 = 0,1624 \text{€}$$



CALCUL DU COEFFICIENT DE MODULATION GLOBAL

- **Si la collectivité dispose de plusieurs systèmes d'assainissement**, le coefficient de modulation global est calculé pour chaque système et proratisé en fonction de la charge entrante DCO de chacun.
- **Le coefficient de modulation global** est égal à la somme des systèmes d'assainissement collectif (charge entrante DCO x coefficient de modulation du système) divisé par la somme des charges entrantes DCO
- **La charge entrante DCO** est exprimée en kg de DCO / jour :
 - Pour la calculer =
Population totale majorée raccordée x **0,135** = **charge DCO**
Exemple : 110 EH X 0,135 = 14,85 Kg
 - sauf si STEU ≥ 2000EH avec un nombre de données correctes suffisant : prise en compte de la charge moyenne journalière mesurée en entrée station.
 - Exemple : population **2 407 EH X 0,135 = 324,945**
Mais bilans AS corrects donc DCO retenue = **178 kg**

STEU 1

Charge entrante : CE1 kg
DCO

Coefficient de modulation :
CM1

STEU 2

Charge entrante : CE2 kg
DCO

Coefficient de modulation :
CM2

Coefficient de modulation global =

$$\frac{(CE1 \times CM1 + CE2 \times CM2)}{(CE1 + CE2)} = CMG$$

→ Pondération du coefficient au regard des charges entrantes sur chaque système d'assainissement

Exemple

$$\frac{(14\,850 \times 0,500 + 178\,000 \times 0,600)}{(14\,850 + 178\,000)} = 0,5922$$



CALENDRIER REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026

2024

Données de
fonctionnement

2025

Déclaration des
données sur
VERSEAU
+
Estimation et
délibération sur le
coefficient de
modulation

2026

Facturation aux
abonnés

2027

Déclaration de la
redevance à
l'Agence de l'eau
Et paiement par la
collectivité
compétente



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2026 CALENDRIER

1. Déclarer mes données de performance sur VERSEAU **avant le 1^{er} février 2025**
2. Vérifier mes données et estimer mon coefficient de modulation sur le portail Téléservices
3. Délibérer **avant le 31 décembre 2025**
4. Facturer aux abonnés **en 2026**
5. Déclarer mes redevances 2026 à l'agence de l'eau **avant le 31 mars 2027** et contribuer



CALENDRIER PERPETUEL REDEVANCES DE PERFORMANCE

Chaque année, les dates limites pour les 2 redevances de performance:

1^{er} février

Date limite de
déclaration données
assainissement
collectif sur VERSEAU

31 mars

Date limite de déclaration
des redevances à l'Agence de
l'eau sur portail Téléservices

15 octobre

Date limite de
déclaration données
eau potable sur
SISPEA

31 décembre

Date limite de
délibération sur le
coefficient de
modulation

Les simulateurs seront disponibles en permanence sur SISPEA pour l'eau potable et sur
TELESERVICES pour l'assainissement collectif



LA REDEVANCE DE PERFORMANCE DES SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- **2025** : année de transition avec une modulation forfaitaire maximale
- **2026** : **1^{ère} année** de facturation avec une **modulation selon la performance réelle** de chaque collectivité

- **Pour vous aider à estimer votre coefficient de modulation :**
 - Mise à disposition d'un outil de simulation
 - sur le portail TELESERVICES des agences de l'eau sur ([Téléservices \(lesagencesdeleau.fr\)](https://lesagencesdeleau.fr)) pour l'assainissement collectif
 - Alimenté automatiquement par les données 2024 déclarées sur VERSEAU

redevances@eau-loire-bretagne.fr

Pour l'eau potable : sur SISPEA (<https://www.services.eaufrance.fr/>) – replay du webinaire AELB sur l'outil de simulation : [Performance des réseaux d'eau potable](#)



SE PREPARER



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT

Mes grilles de données : déterminer les données en fonction de la strate de mes stations

STATION	20-200 EH	200-2000 EH	≥ 2000 EH
04290XXS0001			✓
042911XX0001	✓		
042XX14S0001		✓	
0XX9133S0001		✓	
04291XXX0002		✓	



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT

Mes grilles de données : déterminer les données en fonction de la strate de mes stations

● Données nécessaires pour les stations 20-200 EH

**Charge DCO entrante (kg DCO/j) =
Population totale majorée raccordée x 0,135**

- Population INSEE
- Population "à part" qui permet d'obtenir la population majorée
- Taux de raccordement

Coefficient Autosurveillance 0,30

- Axe automatiquement validé

**Coefficient Conformité réglementaire
(règles locales SPE) 0,20**

- Conformité en équipements
- Conformité en performance

Coefficient Efficacité du système 0,20

- Absence de constat de pollution (PV OFB ou MED SPE)

REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT

Mes grilles de données : déterminer les données en fonction de la strate de mes stations

Données nécessaires pour les stations 200-2 000 EH de type boues activées ou procédés intensifs

Charge DCO entrante (kg DCO/j) =
Population totale majorée raccordée x 0,135

- Population INSEE
- Population "à part" qui permet d'obtenir la population majorée
- Taux de raccordement

Coefficient Autosurveillance
(0,30 si 3 coches, 0,15 si 2 coches et 0 si moins de 2 coches)

- Présence des équipements d'autosurveillance requis (la station est-elle suffisamment équipée pour calculer un rendement (mesure de débits et paramètres entrée/sortie))
- Transmission informatique des données d'autosurveillance selon fréquence attendue
- Transmission d'un rapport de bilan d'autosurveillance conforme au cahier des charges InterAgences

Coefficient Conformité réglementaire (règles locales SPE)
(0,20 si 2 coches et 0 si moins de 2 coches)

- Conformité en équipements
- Conformité en performance

Coefficient Efficacité du système (0 à 0,20)

- Production suffisante de boues : calculé en fonction du ratio entre la quantité réelle évacuée et la quantité théorique de boues produite (0,10 si ratio $\geq 0,75$, 0,05 si ratio entre 0,5 et 0,75, 0 si $< 0,5$)
- Bonne destination des boues : calculé en fonction de la destination des boues évacuées (compris entre 0 et 0,10)

Données nécessaires pour les stations 200-2 000 EH de type lagune ou filtres plantés de roseaux

Charge DCO entrante (kg DCO/j) =
Population totale majorée raccordée x 0,135

- Population INSEE
- Population "à part" qui permet d'obtenir la population majorée
- Taux de raccordement

Coefficient Autosurveillance
(0,30 si 3 coches, 0,15 si 2 coches et 0 si moins de 2 coches)

- Présence des équipements d'autosurveillance requis (la station est-elle suffisamment équipée pour calculer un rendement (mesure de débits et paramètres entrée/sortie))
- Transmission informatique des données d'autosurveillance selon fréquence attendue
- Transmission d'un rapport de bilan d'autosurveillance conforme au cahier des charges InterAgences

Coefficient Conformité réglementaire (règles locales SPE)
(0,20 si 2 coches et 0 si moins de 2 coches)

- Conformité en équipements
- Conformité en performance

Coefficient Efficacité du système (0 à 0,20)

- Evacuation suffisante de boues : dernier curage datant de moins de 15 ans ou étude validée par l'agence si le curage n'a pas été réalisé (0,10 si coche sinon 0)
- Bonne destination des boues : calculé en fonction de la destination des boues évacuées (compris entre 0 et 0,10)

REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT

Mes grilles de données : déterminer les données en fonction de la strate de mes stations

Données nécessaires
pour les stations de
plus de 2 000 EH

Charge DCO entrante (kg DCO/j)

- Si nombre données correctes suffisantes : charge moyenne journalière mesurée en entrée STEU (A2 + A3)
- Sinon = Population totale majorée raccordée x 0,135

Coefficient Autosurveillance du système de collecte (0,10 si 4 coches, 0 si moins)

- MAS à jour
- MAS validé ou en cours d'expertise AE&SPE
- 65% ou plus de données de débit sont qualifiées comme correctes pour chaque déversoir ≥ 120 Kg DBO5 / jour
- 80% ou plus de données des autres paramètres (DBO5, DCO, MES, NTK et Pt) sont qualifiées comme correctes pour les déversoirs ≥ 600 kg DBO5 /j et déversant + de 10 jours/an en moyenne quinquennale

Coefficient Autosurveillance de la STEU (0,20 si 4 coches, 0 si moins)

- MAS à jour
- MAS validé ou en cours d'expertise AE&SPE
- 80% ou plus de données de débit par points de mesure sont qualifiées comme correctes
- 80% ou plus de données des autres paramètres (MES, DBO5, DCO, NTK, NH4, NO2, NO3 et Pt) sont qualifiées comme correctes

Coefficient Conformité réglementaire (règles locales SPE) (0 à 0,20)

- **Conformité en équipements** : si non coché les autres critères ne sont pas étudiés et coeff = 0
- Conformité en performance 0,10
- Conformité de la collecte par temps sec 0,03
- Conformité de la collecte par temps de pluie : validé 0,05, partiellement validé 0,025 ou non validé 0
- Limitation des rejets par temps de pluie hors réseaux séparatifs : rejets maîtrisés 0,02, rejets modérés 0,01 ou rejets excessifs / pas d'AS 0

Coefficient Efficacité du système (0 à 0,20)

- Rendement annuel DBO5 (si $< 0,80$: 0 ; si compris entre 0,80 et 0,95 : 0,02 et si $\geq 0,95$: 0,04)
- Rendement annuel DCO (si $< 0,75$: 0 ; si compris entre 0,75 et 0,95 : 0,02 et si $\geq 0,95$: 0,04)
- Rendement annuel MES (si $< 0,90$: 0 et si $\geq 0,90$: 0,02)
- Bonne destination des boues : calculé en fonction de la destination des boues évacuées (compris entre 0 et 0,10)

REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : RECAPITULATIF

DONNEES PRE REMPLIES AE ET SPE A VERIFIER

Données préremplies AE à vérifier par le redevable		Données préremplies SPE à vérifier par le redevable	
Données générales	Redevable et liste de STEU	Axe conformité réglementaire	Conformité équipement
Données générales	STEU: code SANDRE, nom, capacité, type épuratoire, date mes	Axe conformité règlementaire	Conformité globale des performances
Données générales	Population totale majorée raccordée	Axe conformité règlementaire	Conformité performances
Données générales	Charge entrante en DCO mesurée STEU	Axe conformité règlementaire	Absence constat de pollution
Axe autosurveillance	Validation automatiquement acquise	Axe conformité règlementaire	Conformité collecte par temps sec
Axe autosurveillance	Présence des équipements d'autosurveillance requis	Axe conformité règlementaire	Conformité collecte par temps de pluie
Axe autosurveillance	Respect fréquence AS	Axe conformité règlementaire	Cause valeur limitation rejets par temps de pluie
Axe autosurveillance	Rapport bilan AS respectant préconisations AE transmis	Axe rendement	Rendement paramètre DBO5
Axe autosurveillance	Validation de l'AS STEU	Axe rendement	Rendement paramètre DCO
Axe autosurveillance	Validation de l'AS système collecte	Axe rendement	Rendement paramètre MES
Axe rendement	Charge moyenne entrée en DBO (kg/j)		
Axe rendement	Charge moyenne entrée en MES (kg/j)		
Axe rendement	Production de boues annuelle réelle autosurveillance		
Axe rendement	Données production boues transmise autosurveillance		

≥ 2000 EH

200-2000 EH

20-200 EH

Toute taille STEU



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : RECAPITULATIF DONNEES A COMPLETER DANS LE SIMULATEUR

Données à compléter par le redevable

Axe rendement	Production de boues annuelle réelle (kg de matière sèche)
Axe rendement	Date curage Lagune ou Filtre par roseau
Axe rendement	Données production boues transmises
Axe rendement	Quantité et type de destination des boues
Axe rendement	Evaluation respect bonnes pratiques épandage

≥ 2000 EH

200-2000 EH

20-200 EH

Toute taille
STEU



LE SIMULATEUR



LE SIMULATEUR PERFORMANCE ASSAINISSEMENT



A RETENIR

Développé sur le
Téléservices des
redevances : **Accès
portail téléservices**

Accès authentifié

Simulateur prérempli
avec des données à
vérifier et à compléter
par les collectivités

Données de
fonctionnement de
N-2 des systèmes
d'assainissement

Seul le redevable a
accès à ses données
de simulation

Données adaptées au
type de STEU et par
axe



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : SIMULATEUR

Simulateur de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Redevable
concerné

N°Redevable	Nom redevable
39818	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND DOLE

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
04 72 71 26 00
redevances@eaurmc.fr

Agence de
référence

Télécharger le CSV

Ouvrir le PDF

Boutons
d'action

Date enregistrement
simulation par le redevable +
date chargement données
agence
Si date AE > date enregistrement ALERTE

Liste des STEU et simulation des modulations par STEU

Date de mise à jour 01/09/2025 - Date chargement d'agence 08/09/2025

Le simulateur détermine à titre indicatif le coefficient de modulation global de la redevance. Il se base sur vos données (à saisir) et vous informe des données connues par l'agence de l'eau et le service en charge de la police de l'eau sur vos systèmes d'assainissement collectif actifs en 2024.

Cet outil ne constitue pas une déclaration de données à l'agence de l'eau, objet d'une déclaration spécifique en 2027.

Années
concernées

Année de redevance	Année de fonctionnement des ouvrages
2026	2024

Coefficient de modulation globale simulé année 2026

0,450

Coef modulation
global du
redevable

Les "données Agence de l'eau" présentées sur 2024 et 2023 sont celles connues par les agences de l'eau et le service en charge de la police de l'eau au moment de votre simulation. En cas d'erreur sur vos données, vous pouvez contacter les services de l'agence de l'eau par courriel.

LISTE STEU

060939024001 • AUDELANGE • 100 EH

Coefficient 0,500

060939051002 • BIARNE - N°2 • 400 EH

Coefficient 0,500

Calcul
automatique



STEU 200-2000 EH

STEU 200-200 EH

AXES DE MODULATION	CRITERES DE PONDERATION	POINTS (sur 70= 0,7)	CRITERES DE SOUS-PONDERATION	POINTS
AUTOSURVEILLANCE (30)	Bonne réalisation de l'autosurveillance « C'est le respect des annexes 1 et 2 de l'arrêté du 21 juillet 2015 et du cahier des charges de l'agence » « Analyse de la présence de la donnée sans analyse théorique de la qualité de la donnée. »	Si 3 = 30 Si 2 = 15 Si 1 ou 0 = 0	Présence des équipements d'autosurveillance	
			Réalisation par un organisme habilité et transmission au format Sandre des bilans (200-500 1 tous les 2 ans- 500 et 1000 1/an et 1000-2000= 2/an sauf réglementation départementale plus exigeante)	
			Réalisation et transmission des rapports d'autosurveillance selon les préconisations du cahier des charges de l'agence	
CONFORMITE REGLEMENTAIRE (20)	Conformité globale du système d'assainissement	20 ou 0	Conformité en équipement = critère rédhibitoire Conformité globale (rendements, concentration)	
EFFICACITE DU SYSTEME (20)	Production suffisante des boues (boues activées) <i>Calcul de la quantité de boues théorique comparée à la quantité de boues réelles (matière sèche)</i>	10	Ratio > 0,75	10
			0,5 < Ratio < 0,75	5
			Ratio < 0,5	0
	Ou Production suffisante de boues pour lagunes et filtres plantés	Ou 10	Curage de -15 ans (existence info dans Roseau ????)	
			Ou étude batimétrique	
	Bonne destination des boues	10	Compostage	10
			Epandage (niveau bon)	10
			Incinération avec valorisation	10
			Méthanisation	10
			Transfert vers autre station	
Valorisation industrielle			7	
Valorisation en unité de traitement			7	
Incinération sans valorisation			7	
Autres	5			
Epandage (avec réserves)	5			
Décharge	0			

STEU + 2000 EH

AXES DE MODULATION	CRITERES DE PONDERATION	POINTS (70= 0,7)	CRITERES DE SOUS-PONDERATION	POINTS
AUTOSURVEILLANCE (30)	Validation AS du système de collecte	Validation AS du système de collecte = 10 points	Vérification de la tenue, MAJ, transmission et validation du manuel d'autosurveillance = rédhitoire (couvre la présence des équipements d'autosurveillance)	Fiabilité et qualité de la donnée produite qui reflète la réalité de l'ouvrage sans pour autant porter de jugement sur la conformité 0= système de collecte ok 10= AS du système = ok 20 = AS du système = ok 30 = tout ok
	Validation AS du système de traitement	Validation AS du système de traitement = 20 points	Vérification de la transmission mensuelle des données quotidiennes d'autosurveillance au format Sandre conformément à l'arrêté du 21/07/15 (mois N+1) Réalisation par un organisme extérieur (et habilité à compter de 2028) et transmission du rapport du contrôle des dispositifs d'autosurveillance (CDA) Qualification des données AS suite à une expertise des données AS et rapport CDA par l'agence	
CONFORMITE REGLEMENTAIRE (20)	Conformité en équipement	Critère rédhitoire	Conformité en équipement	
	Conformité en performance	10	Respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral	
	Conformité collecte de temps sec	3	Vérification de l'absence de rejet par temps sec hors situation inhabituelle	
	Conformité collecte de temps de pluie	5	Validation totale des prescriptions de l'arrêté préfectoral	5
	Limitation des rejets par temps de pluie	2	Validation partielle des prescriptions de l'arrêté préfectoral	2,5
EFFICACITE DU SYSTEME (20)	Rendement performant	10	Etude de la conformité de temps de pluie, des flux rejetés et de la validation de l'AS des déversoirs	
			DBO5 < 0,8	0
			0,8 ≤ DBO5 < 0,95	2
			DBO5 ≥ 0,95	4
			DCO < 0,75	0
			0,75 ≤ DCO < 0,95	2
	Bonne destination des boues	10	DCO ≥ 0,95	4
			MES < 0,9	0
			MES ≥ 0,9	2
			Compostage	10
			Epandage (niveau bon)	10
			Incinération avec valorisation	10
			Méthanisation	10
			Valorisation industrielle	7
			Valorisation en unité de traitement	7
Incinération sans valorisation	7			
Autres	5			
Epandage (avec réserves)	5			
Décharge, filière non conforme	0			



Le simulateur

Utilisation



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES 
**AGENCES
DE L'EAU**

ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DU MINISTÈRE
EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

VOUS PRÉSENTENT

SE CONNECTER AU PORTAIL TELESERVICES DES REDEVANCES





OU

COMPTE PERSONNEL

- Mon identifiant
- Mon mot de passe
- Les personnes habilitées

IDENTIFIANT AGENCE ENVOYE PAR AE le 24/09

- Mon identifiant
- Mon mot de passe
- Réception du courrier

Portail Téléservices des Redevances

En cas de non-réception
de courrier :
redevances@eau-loire-bretagne.fr



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : SE CONNECTER AU PORTAIL TELESERVICES ET ACCEDER AU SIMULATEUR

La connexion avec les identifiants agence que vous avez reçus par courrier ne sera bientôt plus disponible. Lors de votre connexion pensez à [créer un compte personnel](#).

Accueil > Authentification

Connexion au portail Téléservices des Agences de l'eau

Connexion avec mon compte personnel

Adresse mail

Mot de passe Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

ou

Vous n'avez pas de compte personnel ?

Pour vous créer un compte, vous devez avoir les identifiants agence envoyés par courrier.

[Créer un compte](#)

Connexion avec mes identifiants agence

Identifiant agence

Mot de passe Afficher

[Mot de passe oublié ?](#)

[Se connecter](#)

Aide

Où trouver mon identifiant ?

Comment fonctionne la page d'accueil ?

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LES AGENCES DE L'EAU

Portail Téléservices des Redevances

LB145867
CA MONT SAINT MICHEL
NORMANDIE
Dernière connexion le 20/08/2025

MES SERVICES SUPPORT MESSAGE(S) (0) MON COMPTE

La connexion avec les identifiants agence que vous avez reçus par courrier ne sera bientôt plus disponible. Lors de votre connexion pensez à [créer un compte personnel](#).

Bienvenue sur votre espace de télédéclaration

Ayez le réflexe , télédéclarez avant le 31 mars !

Votre portail de télédéclaration évolue ! Nouvel espace, nouveaux services à découvrir .

Gérer mes redevances

Mes déclarations et redevances

- Consulter mon historique de redevances

Mon outil de simulation et données de redevance

- Performance des systèmes d'assainissement collectif

Gérer mon compte client

- Gérer les comptes personnels
- Créer un compte personnel

Ma messagerie sécurisée

- Mes messages

Support

- Aide en ligne
- Gérer mon compte
- Questions fréquentes
- Contactez mon gestionnaire / l'assistance technique

Se connecter puis cliquer sur « Gérer mes redevances » / « Mon outil de simulation et données de redevance »



SIMULER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LES AGENCES DE L'EAU
Portail Téléservices des Redevances et Primes
0047298L
RHODIA OPERATIONS
Dernière connexion le 12/06/2023

MES SERVICES SUPPORT
MESSAGE(S) (0) MON COMPTE

Accueil > Gérer mes redevances > Performance des systèmes d'assainissement collectif

Simulateur de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif



SIMULATION : Mes étapes

- 1. Je vérifie la liste et les caractéristiques des stations (STEU) dont vous êtes maîtres d'ouvrage**
- 2. J'ajuste ma liste si besoin et en informe l'agence de l'eau**
- 3. Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations**
- 4. Je lance la simulation de mon taux une fois les données complétées pour chaque axe et strate**
- 5. Je sauvegarde les résultats en cliquant sur enregistrer**
- 6. Je calcule mon coefficient de modulation globale**



REFERENTIEL



SIMULER : Je vérifie la liste et les caractéristiques des stations (STEU) dont je suis maître d'ouvrage

Accueil > Gérer mes redevances > Performance des systèmes d'assainissement collectif

Simulateur de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

N°Redevable

Nom redevable

Agence de l'eau Loire-Bretagne

02-38-51-73-73

redevances@eau-loire-bretagne.fr

Télécharger le CSV

Notices

Ouvrir le PDF

Liste des STEU et simulation des modulations par STEU

Date de votre dernier enregistrement xx/xx/xxxx - Date de chargement de l'agence 30/09/2025

Le simulateur détermine à titre indicatif le coefficient de modulation global de la redevance. Il se base sur les données (à vérifier et à compléter) de vos systèmes d'assainissement actifs en 2024. Cet outil ne constitue pas une déclaration fiscale de données à l'agence de l'eau, objet d'une déclaration spécifique en 2027.

Année de redevance

2026

Année de fonctionnement des ouvrages

2024

Coefficient de modulation globale simulé année 2026

0,347

Les "données Agence de l'eau" présentées sur 2024 et 2023 sont celles connues par les agences de l'eau et le service en charge de la police de l'eau au moment de votre simulation. En cas d'erreur sur vos données, vous pouvez contacter les services de l'agence de l'eau par courriel.

04 • 112 500 EH

04 • 6 500 EH

04 • 2 200 EH

Coefficient 0,320

Coefficient 0,600

Coefficient 0,320

Vérifiez que toutes les stations dont vous êtes maître d'ouvrage en 2024 sont correctement recensées

SIMULER

Je vérifie la liste et les caractéristiques des stations (STEU) dont je suis maître d'ouvrage

Année de redevance

2026

Année de fonctionnement des ouvrages

2024

Coefficient de modulation globale simulé année 2025

0,607

Les informations présentées sur 2024 et 2023 sont celles connues par les agences au moment de votre simulation.

0104 • SE • 3 000 EH

Coefficient 0.370

Code SANDRE STEU

Nom STEU

Capacité nominale de traitement (EH)

0104

3 000

Strate

Type épuratoire

> 2000 EH

Boues Activées

Date mise en service STEU

Date fermeture STEU

01/02/19

jj/mm/aaaa



STEU incluse dans la simulation

Il n'est pas possible de supprimer une STEU, mais elle peut être exclue du calcul de la simulation du coefficient global de performance

Coefficient de modulation SIMULE

0.370

Charge moyenne entrante en DCO

En Kg/j

Population raccordée (facultatif)

137

3000



SIMULER: J'ajuste ma liste si besoin et en informe l'agence de l'eau

0110	SE • 1 250 EH	Coefficient 0.600
0112	SE • 125 833 EH	Coefficient 0.500
0112	SE • 1 083 EH	Coefficient 0.700
0140	SE • 550 EH	Coefficient 0.700
0140	SE • 550 EH	Coefficient 0.700
0140	SE • 1 170 EH	Coefficient 0.700
012	AJOUT • 50 EH • STEU ajoutée par redevable	

Ajouter une STEU

Vous pouvez ajouter une
ou plusieurs stations

Si le code SANDRE saisi est
reconnu, les données disponibles
seront automatiquement
importées.

Ajouter une STEU ayant fonctionné en 2024

Code SANDRE STEU

Nom STEU *

Capacité nominale * EH (Equivalent Habitant)

Type épuratoire *

Sélectionner une option

Si la STEU n'apparaissait pas dans la liste de vos STEU, vous devez vous rapprocher des services de l'agence de l'eau pour les en informer

Annuler

Valider

1) Je vérifie ma liste des stations (STEU), l'ajuste et en informe l'agence de l'eau



A
RETENIR

SITUATION	ACTIONS A MENER
STEU présente mais je n'en ai pas la compétence	Utiliser « ne pas retenir »
STEU absente	Si connaissance par l'agence de l'eau: - saisir le code SANDRE, nom de l'ouvrage et la capacité Si inconnue par l'agence de l'eau: - « ajouter une STEU » sans code SANDRE, bien renseigner la capacité et le type épuratoire + envoi mail Agence redevances@eau-loire-bretagne.fr
Erreur sur la strate ou sur le type épuratoire	SPE fixe capacité et strate – Données non modifiables Correction dans référentiel, réimport hebdomadaire des données de VERSEAU -ROSEAU
Erreur sur les données de population raccordée ou de charge entrante	Modifier la valeur dans le simulateur et en informer l'agence de l'eau redevances@eau-loire-bretagne.fr



DONNEES DE CHAQUE AXE



SIMULER

Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations

Exemple d'une station > 2000 EH

- L'ensemble des données sont pré-renseignées selon les éléments connus par l'Agence de l'Eau et le service de police de l'eau au moment de votre connexion à l'outil.

Coefficient Axe autosurveillance

Simulation
0.300

Données agence 2024
0,3

Données agence 2023
0,3

Validation de l'Autosurveillance de la STEU par l'Agence de l'eau

- Non
 Oui



Oui

Données
utilisées pour le
pré-remplissage
de la simulation
qui peuvent être
actualisées
jusqu'en
novembre de
l'année N-2

Données
communiquées
à titre
d'information

Oui

Validation de l'autosurveillance du système de collecte par l'Agence de l'eau

- Non
 Oui



Oui

Oui

**Vous pouvez modifier les
données pré-renseignées**



SIMULER

Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations

Exemple d'une station > 2000 EH

Année de redevance
2026

Année de fonctionnement des ouvrages
2024

Coefficient de modulation globale simulé année 2025
0,607

Les informations présentées sur 2024 et 2023 sont celles connues par les agences au moment de votre simulation.

0104 [REDACTED] • [REDACTED] SE • 3 000 EH

Coefficient 0.370

Code SANDRE STEU

Nom STEU

Capacité nominale de traitement (EH)

0104 [REDACTED]

3 000

Strate

> 2000 EH

Type épuratoire

Boues Activées

Date mise en service STEU

01/02/19

Date fermeture STEU

jj/mm/aaaa

STEU incluse dans la simulation

Charge DCO retenue
30

Coefficient de modulation SIMULE
0.370

Charge moyenne entrante en DCO
En Kg/j

137

Population raccordée (facultatif)

3000

Vérifiez / modifiez la charge DCO

SIMULER

Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations

Exemple d'une station 200 - 2000 EH

Coefficient Axe réglementaire

Simulation
0.200

Données agence 2024
0,2

Données agence 2023
0,2

Conformité des équipements de la STEU au regard de l'arrêté préfectoral d'autorisation de traitement

- Conforme
 Non Conforme

Con

Co

Données
utilisées pour le
pré-remplissage
de la simulation
qui peuvent être
actualisées
jusqu'en
novembre de
l'année N-2

Données
communiquées
à titre
d'information

Conformité globale des performances du système d'assainissement au regard des prescriptions de l'acte individuel déclarée par le service en charge de la police de l'eau

- Conforme
 Non Conforme

Con

Conforme

**Vous pouvez modifier les
données pré-renseignées**



SIMULER

Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations

Exemple d'une station > 2000 EH

Coefficient Axe réglementaire

Simulation
0,000

Conformité des équipements de la STEU au regard de l'arrêté préfectoral d'autorisation de traitement

- Conforme
 Non Conforme

Conformité réglementaire des performances de la STEU au regard des prescriptions de l'acte individuel déclarée par le service en charge de la police de l'eau

- Conforme
 Non Conforme

Conformité réglementaire de la collecte par temps sec

- Conforme
 Non Conforme

Conformité réglementaire de la collecte par temps de pluie

- Conforme
 Non Conforme

En cours de mise en conformité

Évaluation rejet de temps de pluie : les volumes rejetés sur le système de collecte représentent :

En volume, flux ou nombre de déversoirs d'orage déversant plus de 20j/an selon l'option retenue par le préfet

Données agence 2024

0

Données agence 2023

0,1

Données
utilisées pour le
pré-remplissage
de la simulation
qui peuvent être
actualisées
jusqu'en
novembre de
l'année N-2

Données
communiquées
à titre
d'information

Conforme

Non conforme

Conforme

Conforme

Non

Non

Non conforme

**Vous pouvez modifier les
données pré-remplissées**



SIMULER

Je vérifie et/ou complète les données techniques puis les différents axes selon la strate de mes stations

Exemple d'une station 200 - 2000 EH

Coefficient Axe performances

	Données agence 2024	Données agence 2023
Simulation 0.200	-	-
Production de boues théorique En Kg MS	15 512,50	10 512,50
Production de boues annuelles réelle En Kg MS	21 059,00	18 059,00
Charge moyenne entrante en DBO5 En Kg/j	38,00	25,00
Charge moyenne entrante en MES En Kg/j	47,00	33,00
Bonne destination des boues	-	-

Données utilisées pour le pré-remplissage de la simulation qui peuvent être actualisées jusqu'en novembre de l'année N-2

Données communiquées à titre d'information

Vous pouvez modifier les données pré-renseignées



Exemple d'une station >200

→ Estimer le coefficient de destination des boues d'épuration

Coefficient de destination des boues
0.1

Destination des boues

Destination	Coef. destination	Quantité boues (Kg)	Coef. relatif
Autre STEU	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="0"/>	0
Compostage produit (normé) - C1	1	<input type="text" value="0"/>	0
Epandage U <input type="text" value="Avec respect bonnes pratiques agricoles"/>	1	<input type="text" value="0"/>	0

Annuler

Calculer le coefficient

La valeur du coefficient de destination des boues est fixée à 0,1 par défaut afin de permettre le calcul du coefficient global



SIMULER axe performances

Station > 2 000 EH

Coefficient Axe performances

Simulation
0.100

Bonne destination des boues



0.100

Calculer

Rendement annuel en DBO5 sur la STEU En %



Rendement annuel en DCO sur la STEU En %



Rendement annuel en MES sur la STEU En %



Données agence 2024

-

Données agence 2023

-

-

-

-

98,63

-

97,09

-

99,05

0485034S0001 - ROUTE DE MAREUIL - 3 000 EH

Coefficient 0.600



CALCULER ET ENREGISTRER



SIMULER

Je lance la simulation de mon taux une fois les données complétées pour chaque axe et strate

010 [REDACTED] [REDACTED] LT SE • 2 033 EH	Coefficient 0,670
011 [REDACTED] [REDACTED] AL SE • 1 667 EH	Coefficient 0,700
011 [REDACTED] [REDACTED] ES SE • 1 250 EH	Coefficient 0,600
011 [REDACTED] [REDACTED] Y) SE • 125 833 EH	Coefficient 0,500
011 [REDACTED] [REDACTED] JS SE • 1 083 EH	Coefficient 0,700
014 [REDACTED] [REDACTED] LE SE • 550 EH	Coefficient 0,700
014 [REDACTED] [REDACTED] EL SE • 550 EH	Coefficient 0,700
014 [REDACTED] [REDACTED] LY SE • 1 170 EH	Coefficient 0,700
01 [REDACTED] 16 • AJOUT • 50 EH • STEU ajoutée par redevable	Coefficient 0,300

**ATTENTION,
l'utilisation de ce
bouton entraîne la
suppression de
l'ensemble des éléments
saisis par vos soins.**



Ajouter une STEU

Réinitialiser

Réinitialiser à partir des données agence

Enregistrer

Calculer le coefficient global

Récupérer la dernière
simulation enregistrée



Reprendre les
dernières données
chargées par l'agence



Calculer le coefficient
global de modulation



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : SIMULER MON TAUX



3) Je lance la simulation de mon taux une fois les données complétées pour chaque axe et strate en cliquant sur

Calculer le coefficient global



A RETENIR

! Pas de mise à jour automatique dès lors qu'une donnée est modifiée ou ajoutée

4) Je sauvegarde les résultats en cliquant sur

Enregistrer

- Je peux abandonner ma saisie et revenir aux données préremplies en cliquant sur
- Les données agences sont susceptibles d'évoluer, je peux décider de les utiliser e..

Réinitialiser

cliquant sur

Réinitialiser à partir des données agence

Dans ce cas, toutes les données saisies seront écrasées et la simulation devra être relancée.

- J'ai la possibilité de télécharger en version Excel ou/et PDF ma simulation enregistrée.

Télécharger le CSV

Ouvrir le PDF



Diapositive 51

DG0

Doublon de la diapo 43 et 45 : privilégier plutôt les diapositives avec les écrans du simulateur

Delphine GIRET; 2025-10-03T13:02:38.107

SIMULER

Je lance la simulation de mon taux une fois les données complétées pour chaque axe et strate

Accueil > Gérer mes redevances > Performance des systèmes d'assainissement collectif

Simulateur de modulation de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

N°Redevable
Nom redevable
AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE
03.27.99.90.00
reform.redevances@eau-artois-picardie.fr

Télécharger le CSV

Ouvrir le PDF

Obtenez le PDF
des éléments de
simulation

Liste des STEU et simulation des modulations par STEU

Date de mise à jour 22/07/2025 - Date changement d'agence 22/07/2025

Les coefficients modulation globale simulé année 2025 sont des simulations, les informations présentées sont celles connus et vous devez ajouter des informations dans le simulateur.

Année de redevance
2026

Année de fonctionnement des ouvrages
2024

Coefficient de modulation globale simulé année 2025
0,607

Les informations présentées sur 2024 et 2023 sont celles connues par les agences au moment de votre simulation.



SITUATION

ACTIONS A MENER



STEU présente mais je n'en ai pas la compétence

Utiliser « ne pas retenir »

STEU absente

Si connaissance par l'agence de l'eau:

- saisir le code SANDRE, nom de l'ouvrage et la capacité

Si inconnue par l'agence de l'eau:

- « ajouter une STEU » sans code SANDRE, bien renseigner la capacité et le type épuratoire + envoi mail Agence redevances@eau-loire-bretagne.fr

Erreur sur la strate ou sur le type épuratoire

SPE fixe capacité et strate – Données non modifiables

Correction dans référentiel Téléservices, réimport hebdomadaire des données de VERSEAU -ROSEAU

Erreur sur les données de population raccordée ou de charge entrante

Modifier la valeur dans le simulateur et en informer l'agence de l'eau redevances@eau-loire-bretagne.fr

Absence de données

Données AE/SPE pas encore connues: se reconnecter plus tard OU

Données à compléter par le redevable

Erreur sur les conformités réglementaires

?



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : RECAPITULATIF



- ✓ La qualité des données saisies impacte le coefficient de modulation
- ✓ Aucune donnée connue ne doit être remplacée par du vide, **par défaut mettre zéro**
- ✓ Les données de 2023 sont fournies à titre indicatif, les données 2024 sont préremplies dans l'espace simulation
- ✓ Origine des données
 - ✓ Axe autosurveillance : Agence de l'Eau
 - ✓ Axe réglementaire : Police de l'Eau
 - ✓ Axe Performance : données déclaratives + Police de l'Eau
- ✓ Pas de retour des saisies vers l'agence de l'eau



DELIBERER ET FACTURER



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : DELIBERER ET FACTURER

- **Délibérer** sur **le coefficient de modulation avant le 31 décembre 2025** pour **facturer** le **taux modulé réel** et permettre aux élus **d'agir**
- **Délibérer** avec **l'estimation la plus juste** pour éviter une gestion des trop et des moins perçus dans 2 ans
- La collectivité est redevable des redevances de performances quelles que soient les sommes encaissées
- La délibération n'a pas vocation à être validée par l'agence de l'eau



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : COMMUNICATION OUTIL ET COEFFICIENT MODULATION

- Documentation à retrouver sur <https://hermes.eau-loire-bretagne.fr/data/public/fc9c82.php>

Plaquette outil simulation

POLITIQUE DE L'EAU RÉFORME DES REDEVANCES

Dans le cadre de la réforme des redevances des agences de l'eau mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, une nouvelle redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif a été créée. Elle est détaillée dans [une fiche explicative](#).

Cette redevance s'appuie sur un coefficient de modulation global, représentatif du fonctionnement des systèmes d'assainissement des systèmes de collecte et station de traitement des eaux usées du redevable (défini au regard de la compétence en matière de traitement des eaux usées).

Afin d'évaluer ce coefficient de modulation, un simulateur est mis à disposition. Il s'appuie sur les données de fonctionnement de l'année N-2 des différents systèmes d'assainissement (y compris l'arrêté au titre de laupelle est due la redevance).

Ce coefficient permettra de déduire la contre-valeur de la redevance à appliquer sur les factures d'eau des abonnés d'année N, avec contre-valeur = tarif voté par chaque conseil de bassin x coefficient de modulation global.

À noter que la délibération fixant ce supplément de prix sera à prendre avant le 31 décembre de l'année N-1 ou au plus tard avant la facturation de l'année N.

Décryptage
Outil de simulation du coefficient de modulation global pour la performance des systèmes d'assainissement collectif

Qui est concerné ?
Toutes les collectivités compétentes en matière d'épuration des eaux usées, maires (bourgs de Station de Traitement des Eaux Usées (STES) d'au moins 20 Equivalents-Habitants (EH) et devant déterminer le supplément de prix à appliquer aux factures des abonnés (ou contre-valeur, lire ci-dessus).

Quand et comment utiliser l'outil ?
L'outil sera mis à disposition à partir de septembre 2025 sur le site Téléservices des Redevances : <https://hermes.eau-loire-bretagne.fr>

La connexion, réservée aux collectivités redevables, est possible via deux méthodes :
1. Avec les identifiants de connexion annuels transmis par courrier par votre agence de l'eau ;
2. Avec les identifiants de votre compte personnel : <https://www.eau-loire-bretagne.fr/mon-compte-personnel>

L'outil sera utilisable à tout moment de l'année et préemptif des données des différents systèmes d'assainissement collectifs connus par votre agence de l'eau.

Des supports pour guider les utilisateurs pas à pas seront proposés.

Redevance Assainissement - mode d'emploi taux modulé

ASSAINISSEMENT COLLECTIF – MODE D'EMPLOI J'ESTIME MON TAUX MODULÉ POUR FACTURER
VOUS ÊTES COMPÉTENT EN MATIÈRE D'ÉPURATION DES EAUX USÉES, D'ICI QU'VOUS ÊTES REDEVABLE AUPRÈS DE L'AGENCE

INITIALISATION

- 1 SE CONNECTER**
Via le PORTAL TELESERVICES DES AGENCES DE L'EAU
- 2 VÉRIFIER**
LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES, LA CATEGORIE ET LES DONNÉES DES ARES « AUTORISÉES » ET LES COORDONNÉES REDEVABLES
- 3 RENSEIGNER**
L'ÉTENDUE DES CRITÈRES DE LAIS « STRENGTHES DU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT » ET/OU TOUTE DONNÉE MANQUANTE ET/OU INCORRECTE
- 4 SIMULER**
LES DONNÉES COMPLÉTES PERMETTENT DE CALCULER LE COEFFICIENT DE MODULATION DE LA REDEVANCE POUR LA PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- 5 DÉLIBÉRER**
Afin de DÉTERMINER LE TAUX DE LA CONTRE-VALEUR DE LA REDEVANCE POUR PERFORMANCE DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF À AJOUTER SUR LES FACTURES D'EAU DES ABONNÉS POUR L'ANNÉE 2026 AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2025
- 6 PARTICIPER AU VERNISSEAU DU BALANCEUR 2024 À L'ISSUE DE L'UTILISATION DE L'OUTIL DE SIMULATION**
Lieu : HOTEL LACAZE, 200, AVENUE DE LA REPUBLIQUE, 41000 Orléans

TAUX MODULÉ

Pour l'information : info@eau-loire-bretagne.fr ou [+33 2 38 20 00 00](tel:+33238200000)
CONTACT : REDEVANCES@EAU-LOIRE-BRETAGNE.FR

Courrier envoyé aux collectivités compétentes le 26/09

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Certification n° 1182

Direction des redevances
Service redevances des collectivités et de l'agriculture
redevances@eau-loire-bretagne.fr

RAISON SOCIALE
ADRESSE
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE

Vignas MISTRETTA
Tel : 0238 20 00 00
vignas.mistretta@eau-loire-bretagne.fr

Bureau de l'AGC
Tel : 0238 20 00 00
bureau@eau-loire-bretagne.fr

Nom : ERICOL AGUIFF
N° de fax : 0238 20 00 00

Orléans, le 16 septembre 2025

Objet : Redevance pour performance des réseaux d'assainissement collectif
Mise à disposition d'un outil de simulation du coefficient de modulation
Plaquette d'information et notice d'utilisation

Madame, Monsieur,

En application de l'article L.1213-10-6 du code de l'environnement en vigueur au 1^{er} janvier 2025, vous êtes, en tant que collectivité compétente en assainissement collectif, redevable de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif.

Pour rappel, cette redevance se calcule en prenant :
- le volume facturé aux abonnés ;
- multiplié par le taux voté par les instances de bassin de l'agence (0,28€(t+3) en 2026)
- multiplié par un coefficient de modulation.

Ce coefficient devra être estimé par vos soins, chaque année ou au plus tard avant la première facturation afin de déterminer la contre-valeur à appliquer sur les factures de vos abonnés.

Afin de vous accompagner dans la mise en œuvre de la redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif, un outil de simulation du coefficient de modulation global sera accessible sur le site Téléservices des redevances à compter du 20 septembre 2025. Il fonctionne ainsi :

<https://hermes.eau-loire-bretagne.fr/>

Préconçu : « Générer mes redevances » / « mon outil de simulation et données de redevance »

La connexion s'effectue :
- via votre compte personnel (identifiants et mot de passe choisis par vos soins) ;
- si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à créer votre compte personnel en cliquant sur « Créer un compte » et en renseignant les identifiants agence communiqués ci-dessous ;
- ou via votre compte agence public à votre identifiant et mot de passe :
o Identifiant : LBXXXXXX
o Mot de passe : LBXXXXXX

REDEVANCE PERFORMANCE ASSAINISSEMENT : COMMUNICATION REDEVANCE

Site AELB : <https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/redevances/collectivites-et-exploitants/performance-des-systemes-dassainissement-collectif.html>



Fiche explicative redevance performance assainissement:

<https://hermes.eau-loire-bretagne.fr/data/public/82b280.php>

Et retrouver le lien vers le replay du webinaire : <https://youtu.be/ae9w7NC5SmU>

Contact : redevances@eau-loire-bretagne.fr



Contact : redevances@eau-loire-bretagne.fr

Interlocuteurs du service collectivités :

Virginie MISTRETTA

☎ 02.38.51.73.68

✉ virginie.mistretta@eau-loire-bretagne.fr

Thierry Pichelin

☎ 02.38.51.74.95

✉ thierry.pichelin@eau-loire-bretagne.fr

Sabrina ALICIC

☎ 02.38.51.73.82

✉ Sabrina.alicic@eau-loire-bretagne.fr

Romain LEGUBE

☎ 02.38.49.75.36

✉ romain.legube@eau-loire-bretagne.fr



AGIR AVEC L'AGENCE DE L'EAU NOS DELEGATIONS

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Keraia - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon • CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dép. 44 • 49 • 85)
1 rue Eugène Varlin • CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr

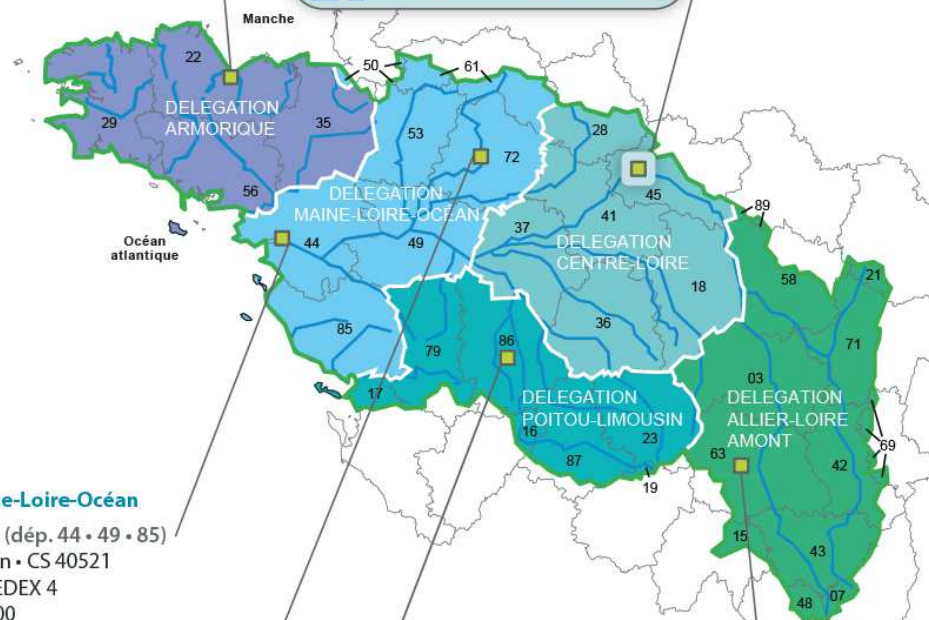
→ Site du Mans (dép. 49 • 50 • 53 • 61 • 72)
17 rue Jean Grémillon • CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 86 96 18
mlo-lemans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goélette • CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat sud • CS 40039
63370 LEMPEDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



A VENIR...

- **Replay du webinaire** à retrouver sur le site Aides et Redevances / performance des systems d'assainissement :

<https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/redevances/collectivites-et-exploitants/performance-des-systemes-dassainissement-collectif.html>



- **Kit communication pour les élus** préparé par la DIC
- **Accompagnement** par la direction des redevances avec une communication régulière :
 - Transmettez-nous vos **coordonnées mail** à :
redevances@eau-loire-bretagne.fr (en nous autorisant à l'utiliser pour communiquer)



MERCI POUR VOTRE ECOUTE

